

# L'organisation d'une gare de chemin de fer



Il existe différents types de trains : les trains de marchandises, les trains citernes, les trains destinés au transport de voitures, les trains qui transportent les voyageurs. Selon l'endroit où l'on se rend, on n'emprunte pas le même train : les trains régionaux, par exemple, assurent des trajets de proximité, tandis que les TGV sont réservés aux longues distances.

Dans tous les cas, cependant, un train est constitué d'un **motrice** qui tire des **wagons**, il circule sur des **rails** et s'arrête dans des **gares**. Une gare comporte différents éléments :

- les **quais** (l'endroit où les trains s'arrêtent), qui portent un numéro et où s'affichent sur des écrans ou des panneaux les horaires de passage ;
- des éléments de confort pour les voyageurs (salles d'attente, consignes, marchands de journaux, cafés ou distributeurs) ;
- des supports d'information (tableaux d'affichage, accueil, points d'information) ;
- des lieux d'achat et de validation des billets (guichets, composteurs).

La **SNCF** est un **service public** (d'intérêt général) mais n'est pas pour autant gratuit : des personnes y travaillent, du matériel est utilisé et doit être entretenu, etc. ; il faut donc que

les **usagers** donnent une **contrepartie**.

© 2000-2019, rue des écoles